



**CLIP SAS**  
2, rue Lepêcheur  
69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. 04 72 04 30 94  
[www.clip-sa.fr](http://www.clip-sa.fr)  
[info@clip-sa.fr](mailto:info@clip-sa.fr)

The background of the page is a light green color with a pattern of various green leaves and foliage. The leaves are in different shades of green, from light to dark, and are scattered across the page. Some leaves are larger and more prominent, while others are smaller and more subtle. The overall effect is a fresh, natural, and eco-friendly aesthetic.

# 2014 La Communication sur le Progrès Pacte Mondial de L'ONU



## 1 - Le Mot des Dirigeants



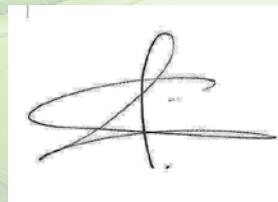
**"Au nom de de la société CLIP et de ses collaborateurs, nous confirmons notre engagement à soutenir et promouvoir toutes les actions favorisant la politique et l'application des principes du Pacte Mondial."**

Cela fait maintenant deux ans que CLIP SAS s'est engagé à soutenir les dix principes concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Dans cette deuxième Communication sur le Progrès, nous mettons l'accent sur la réflexion que nous avons menée tout au long de l'année sur l'amélioration de notre plan RSE 2014. Ce dernier confirme nos engagements dans une économie responsable et soucieuse de l'environnement. En tant qu'entreprise citoyenne et responsable CLIP SAS s'engage à promouvoir les dix principes du Pacte Mondial et souhaite bien sûr aller encore au-delà de cette politique malgré un contexte conjoncturel international bien incertain du à la crise économique.

Nous vous exprimons également notre volonté de faire progresser ces principes auprès de nos salariés et d'améliorer notre avenir et celui des générations futures.

**Jean Louis BISSUEL**  
*Président*

**Catherine BISSUEL**  
*Directrice Générale*



## ***1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence.***

La direction a distribué à tous les salariés une lettre d'information sur les engagements de la direction en matière d'environnement et de Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail

La responsabilité sociétale de notre organisme se définit suivant le domaine d'application des lignes directrices de la sphère d'influence de notre organisation afin d'assurer la responsabilité des impacts de nos activités et décisions en adoptant un comportement transparent et éthique qui est intégré dans l'ensemble de notre système et mis en œuvre dans nos relations et dans certains cas être en mesure d'influencer les décisions ou le comportement de parties avec lesquels nous sommes en relation.

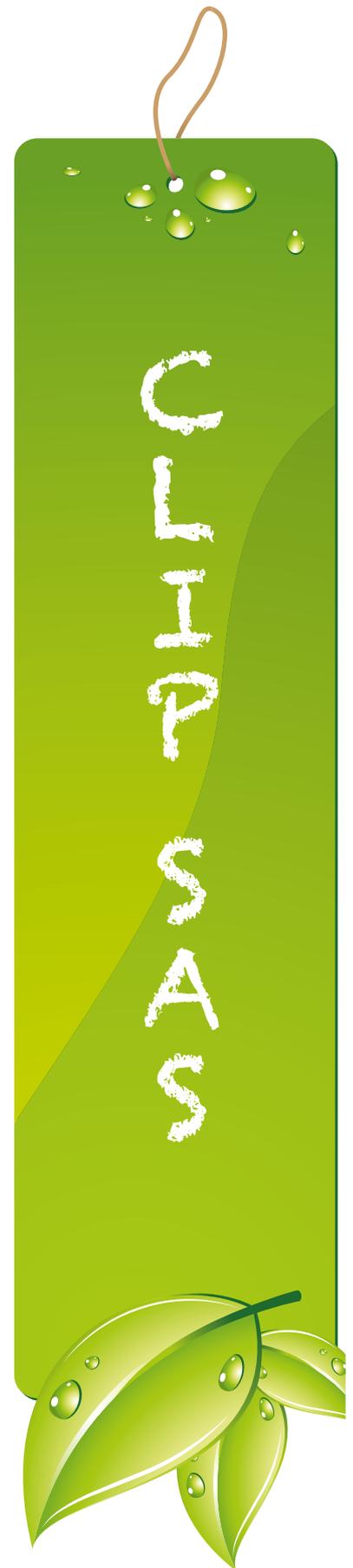
## ***2. Les entreprises sont invitées à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.***

Bien que notre organisation ne puisse pas être tenue pour responsable des impacts d'activité qu'elle ne contrôle pas ou des décisions prises par d'autres, elle doit toutefois faire preuve de vigilance vis-à-vis des impacts induits négatifs en rapport avec les relations qu'elle entretient.

Notre sphère d'influence comprend, les parties de la chaîne de valeurs ou de la chaîne d'approvisionnements. Elle peut également englober les associations formelles et informelles auxquelles nous adhérons ou participe ainsi à des organisations paires ou des concurrents. Elle exerce son obligation de vigilance et prévoit de dialoguer avec ses parties prenantes.



***Communication sur le Progrès 2014***



### **3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.**

CLIP SAS respecte la Convention Collective Nationale de travail du Personnel des Imprimeries et Industries Graphiques.

Le 9 septembre 2010, un Règlement Intérieur de l'Entreprise a été révisé avec l'ensemble des délégués du personnel soit :

- 2 Délégués du personnel pour 41 personnes sur 2 sites :  
(2 rue Lepêcheur et 63 rue Paul Teste à Vaulx-en-Velin).
- 2 collègues (Cadre et Ouvriers).

Respect de la législation en matière d'Elections : Les dernières élections professionnelles ont eu lieu courant octobre 2013.

CLIP SAS effectue des revues de Direction tous les trimestres dans le cadre de son Système de Management Qualité Sécurité Environnement.

Réunion entre la direction et les délégués du personnel tous les mois. Affichage des comptes rendus pour le personnel.

A n'importe quel moment le personnel peut s'entretenir avec la Direction ou avec un Responsable de service.

### **4. L'élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire.**

Un planning de travail est affiché pour les équipes. Chaque Responsable a signé une Charte du Manager et chaque employé a signé la charte du personnel.

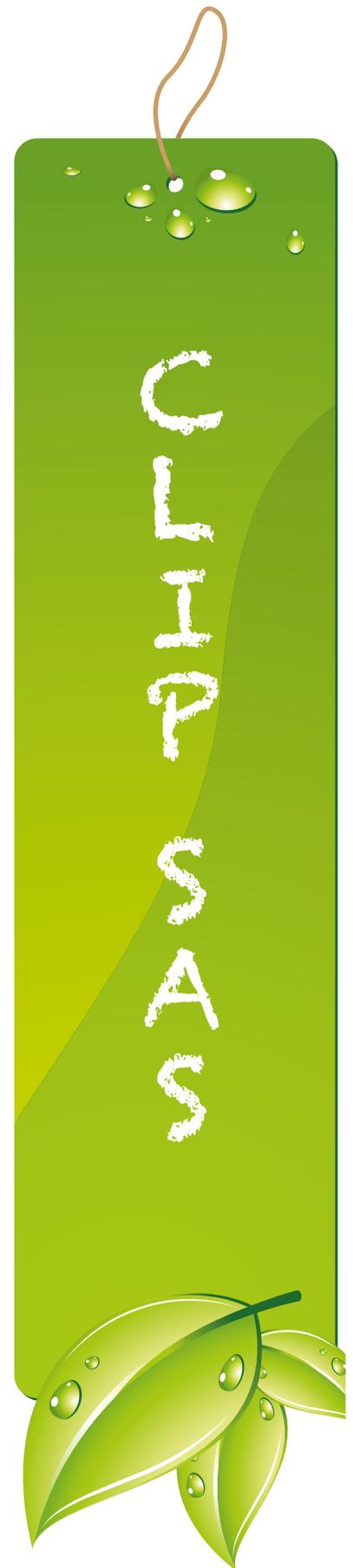
Un livret d'accueil est distribué à chaque personne travaillant au sein de l'entreprise (employé, intérim, stagiaire,...).

Ce Livret d'accueil contient :

- Engagement de la Direction – Présentation de l'entreprise (carte d'identité, activités, principaux clients, organigrammes, trombinoscope) – Intégration au sein de la société (horaires de travail, CP, absences, devoirs...) – Sécurité au travail (consignes - conduite à tenir) – Travail dans le respect de l'environnement (consignes) – Nos certificats , nos labels – Informations (circulation, parking, tableaux d'affichage, réfectoire, distributeurs , fontaines à eau, récupérateurs de piles, zone fumeur, plan, commerces proches...)



Communication sur le Progrès 2013



## 5. L'abolition effective du travail des enfants.

Achats responsables (liste des fournisseurs Agréés ou interdits (DA 03 et DA 04).

Validation annuelle certification Bureau VERITAS pour FSC-PEFC (filère bois protégée – aucun enfants n'est employé dans ces filières).

Notre société suit la législation légale du droit du travail en France en matière de contrat de travail (CDI – CDD – Contrat en alternance – Contrat de professionnalisation – Contrat Intérim).

Suivi des veilles réglementaires avec LEGIFRANCE (et suivi via notre document DSST EN 01 1) et abonnement à la lettre d'information de l'INRS sur la prévention des risques professionnels.

## 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

CLIP SAS à travers son SMQSE a une procédure PRH01 (Procédure pour le Management des Ressources Humaines intégré) ainsi que les documents associés.

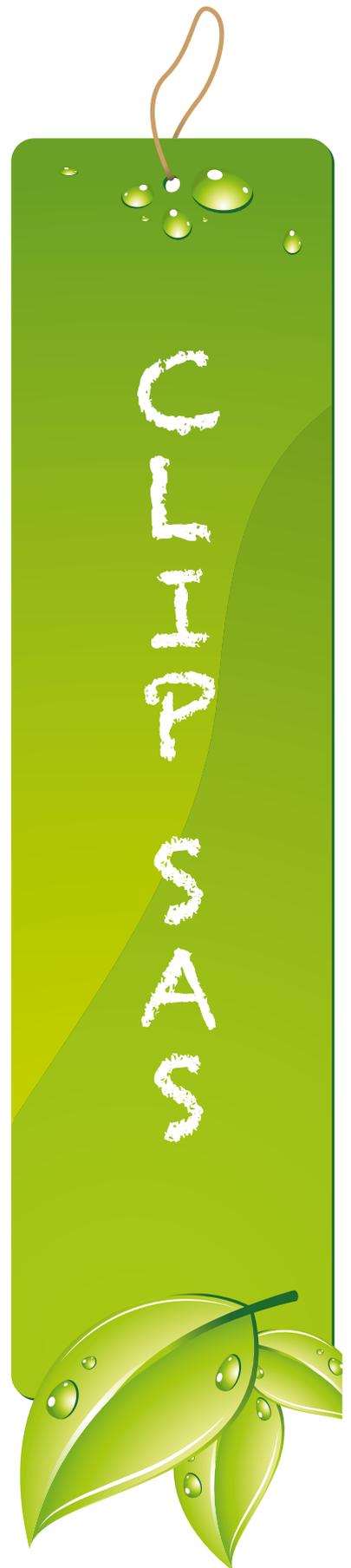
CLIP SAS emploie du personnel handicapé et favorise l'attribution d'heures de travail données à des C.A.T (maintenant appelé ESAT) par sa filiale CLIP CART.

Suivi de planning (DRH 04) en fonction des besoins annuel de formations pour favoriser le développement des compétences de l'ensemble de nos salariés en 2013, 60% des employés ont effectués une ou plusieurs formations via des organismes certifiés. (formation Caces, recyclage Brevet Secouriste, Prévention des Risques SST) ainsi que des formations en Interne dispensée par nos fournisseurs de matériel lors d'un changement de ce dernier.

Nous favorisons le Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en partenariat avec des établissements d'enseignements spécifiques (S.E.P.R. – ISITECH) 3 jeunes en alternance (Pao, Informatique, Conducteur sur rotative).



Communication sur le Progrès 2014



## **7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement**

- Validation annuelle certification Bureau VERITAS pour FSC-PEFC (filère bois protégée – Enfants non utilisés dans ces filières), certifications N° BV-COC-082835 et N° BVC-CDC-2082835 valables jusqu'à décembre 2014
- Réflexion sur tous les problèmes liés à l'environnement, à la santé sécurité par un système de management environnemental par le biais de Revue de Direction trimestrielle débat sur la trame de nos 8 processus - Réunions d'informations - Réunion Direction et délégué du personnel (affichage réponses aux questions des salariés).
- Validation annuelle certification AFNOR ISO 9001-2008/14001-2004/18001-2007
- Label IMPRIM VERT renouvellement annuel (gestion de nos déchets suivant le cahier des charges IMPRIM VERT et suivi de nos déchets par retour de BSD des sous-traitants).
- Contrats avec Transporteurs liés à la réduction de CO2 dans le principe de Développement Durable - Utilisation des services courriers internes à nos clients.
- Etablissement d'un nouveau contrat avec CHRONPOST qui a un engagement intitulé « Total Zéro» pour l'expédition des colis à carbone neutre.

## **8. Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.**

- Procédure P.EN.01 du Plan QSE et ses documents associés tels que : DSST/En 03, DSST/EN 04, DSST/EN 01, DSST/En 02.
- Certification ISO 14001.
- Label IMPRIM VERT - Mise en place de bacs de récupération par types de papiers (157 257 Kg en 2012 et 181 483 Kg en 2013) revendus auprès de la société PAPREC Séparation des différents types de papier (Blanc, couleur, carton...) 100 % de nos déchet papier est recyclé.



Communication sur le Progrès 2014



- Utilisation du service CONIBI pour la récupération par marque des cartouches d'encre d'imprimante laser et jet d'encre. (noir & couleur)

Suivi mensuel de la gâche papier par machine d'impression sous tableaux Excel avec rapprochement des bordereaux de destructions PAPREC.

- Elimination de nos déchets dangereux par sociétés spécialisées avec remise de Bon de Suivi de Déchets (BSD) pour traçage.

- Participation annuelle à l'Enquête sur les Consommations d'Energies sur sites industriels ([www.ceren.fr](http://www.ceren.fr))

- Validation par Audit AFNOR annuel.

- Favorisation du covoiturage selon les équipes de travail. (matin/soir)

- Achat de chariot élévateur hydraulique pour éviter les TMS.

## ***9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.***

Mise en place de détecteur de présence pour déclenchement de l'éclairage dans des zones peu fréquentées pour diminution de la consommation électrique mise en place en avril 2013. (Diminution en moyenne de 5% sur la consommation annuelle électrique).

Extinction complète de tous les ordinateurs (hors serveurs) tous les soirs.

Affichages ECO responsables (eau – éclairage – papier).

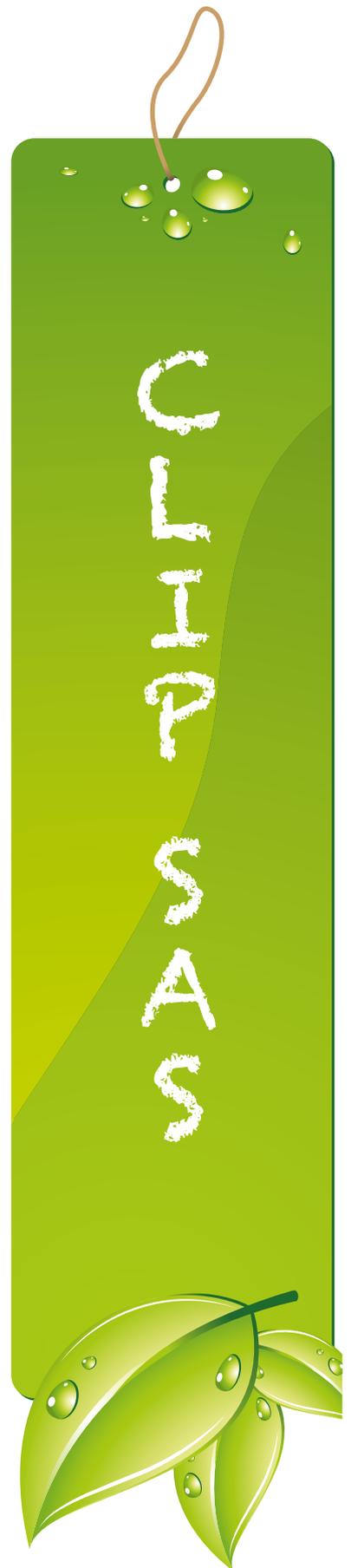
## ***10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.***

Respect d'engagement décrit dans notre Procédure P.RS/DD01 – processus 8 - Bonne pratique des affaires - 6.6

Transparence financière - Clareté des comptes (règlements - encaissements). De part notre activité fiduciaire, nous assurons des prestations essentielles à nos clients, réglementées par la fourniture de documents administratifs tous les six mois ex: extrait K Bis, assurances, déclarations sur l'honneur d'emploi de travailleurs dans la légalité, liasse fiscale...



Communication sur le Progrès 2014



- Avant tout appel d'offre ou commande, la rigueur du mode opératoire varie en fonction du risque stratégique de chacun des produits concernés.

Les critères sont :

- Représentativité de l'achat considéré à la commande du client.
- Valeur de l'achat en cause par rapport aux risques à gérer pour l'obtention d'un produit conforme aux exigences du client (voir à évaluer le risque).
- Formulation du besoin. Retenir les performances décrites et attendues ainsi que le prix à payer et le délai imparti.

L'opération consiste à gérer cela en fonction des approvisionnements matières premières, des consommables, des prestations chez un sous-contractant sélectionné, des exigences qualité, délai du client, de notre planification fabrication, du niveau de nos stocks.

Le dépouillement des offres se fait suivant les critères d'admissions qui sont :

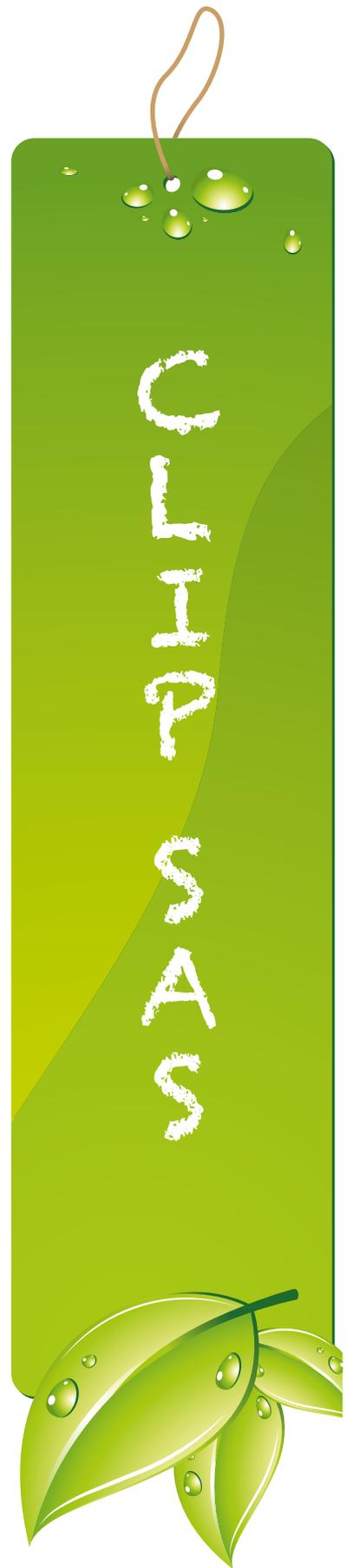
- Qualité du produit ou de la prestation avec suivi de la traçabilité de la qualité.
- Aptitude à observer les volumes demandés sans rupture de la chaîne.
- Fréquence des fabrications et des délais de livraisons.
- Les services rendus et présence commerciale effective.
- L'aptitude à traiter les éventuelles non-conformités avec une présence et compétence technique.
- Etre compétitif en prix et conditions de règlements.

Les négociations de tarifs sont traitées par les acheteurs de l'entreprise sous le contrôle du Responsable Q.S.E. ou de la Direction Générale.

- Présence au colloque RSE Internationale "Entreprise Citoyenne Profitable et Durable ..." et participation à l'atelier «Evaluer son risque de corruption : mise en situation» par l'intervenant TRANSPARANCY International.



Communication sur le Progrès 2014



# Annexes

An abstract graphic composed of numerous overlapping, curved lines in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. The lines flow from the left side of the page towards the right, creating a sense of movement and depth. The background is white, making the green lines stand out prominently.

La Charte Environnementale  
de notre fournisseur  
Imprimante numérique

# Les 13 commandements éco-responsables

Nous promovons une prise de conscience environnementale chez tous nos collaborateurs et à chacune des étapes du cycle de vie de nos produits.

## Tous nos produits sont conformes aux législations et réglementations environnementales internationales et européennes en vigueur :

- 1• **Directive CE relative aux Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques**, DEEE, qui défend une réduction des risques liés au traitement et à la destruction des équipements électriques et électroniques : **nos machines sont recyclables à 100%** alors que la norme ne requiert qu'un taux de recyclage de 65%.
- 2• Conformément à la réglementation, nous sommes inscrits au Registre National des Producteurs d'Équipements Électriques et Électroniques, tenu par l'ADEME. La société est conforme aux directives RoHS (restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses) et REACH (protection de la santé humaine et de l'environnement).
- 3• Nous sommes certifiés **ISO14001**.
- 4• Nos gammes sont certifiées «**ENERGY STAR**»



## Technologies adaptées à la maîtrise de l'impact sur l'environnement :

- 5• Grâce à leur **absence totale d'émission d'ozone**, nos matériels d'impression n'engendrent aucune pollution de l'air ambiant et permettent d'évoluer dans un espace de travail sain. C'est un avantage décisif sur les photocopieurs et imprimantes laser qui sont quant à eux producteurs d'ozone en raison de leurs technologies «toner», qui «chauffent».  
De plus, notre technologie repose sur un **procédé d'impression à froid** qui consomme moins d'électricité et dégage beaucoup moins de CO<sub>2</sub> que les copieurs et imprimantes traditionnels.

- 6• **Réduction de la facture énergétique en fonctionnement** (80% de moins que des équipements copieurs ou imprimantes) **et en mode économie d'énergie** (5 fois moins que les copieurs ou imprimantes qui doivent continuer à chauffer même lorsqu'ils ne fonctionnent pas).
- 7• **Impression recto verso automatique** et **fonction multi-up** pour réduire la consommation de papier.
- 8• Pas de bourrage donc **pas de gaspillage de papier**.
- 9• Robustes et fiables, nos duplicopieurs et imprimantes nécessitent **moins d'interventions techniques** et génèrent moins de résidus que les copieurs ou imprimantes à toner.

## Choix de matières premières renouvelables ou recyclées :

- 10• Premier fabricant à introduire les encres à base **d'huile de soja**, matière première renouvelable, pour réduire l'impact sur l'environnement
- 11• Les emballages sont fabriqués à partir de **carton recyclé** et sont bien sûr **recyclables**.
- 12• Tous nos équipements s'accordent parfaitement bien à l'utilisation de **papier recyclé**.

## Collecte et recyclage des consommables usagés :

- 13•  Nous proposons à l'ensemble de nos clients **une solution simple et gratuite de collecte, de recyclage et de valorisation des cartouches d'encre usagées**. Nous sommes en effet adhérent actionnaire du Conibi, groupement qui rassemble les principaux fabricants de matériels bureautiques, et spécialisé dans la collecte et le recyclage des cartouches. Le Conibi collecte les cartouches usagées directement chez nos clients finaux, grâce à la mise en place d'un conditionnement adapté et écologique : l'Ecobox.



Communication sur le Progrès 2014